

Département
Haute-Loire

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Comité Syndical
de l'EPAGE Loire Lignon

Séance du 29 Mars 2023

Date d'envoi de la convocation : 23 Mars 2023

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le :

Délibération n°: 202303-06

Conseillers en exercice : 33

Présents ou représentés : 18

Pouvoirs : 3

Excusés : 12

Objet : Subvention au comité des œuvres sociales de l'EPAGE Loire Lignon

Le Comité Syndical de l'EPAGE Loire Lignon, régulièrement convoqué, s'est réuni le 29 mars 2023 à 17H30, Salle du Conseil Municipal en Mairie de BRIVES CHARENSAC, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BRINGER, Président de l'EPAGE Loire Lignon.

Étaient présents :

Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay : BRINGER Jean-Paul – PALHIÈRE Jean-Louis – BENAT Brigitte - FILÈRE Michel – VALANTIN Christelle
Communauté de Communes Loire Semène : ARNAUD Sébastien – BOMPUIS Yves
Communauté de Communes du Pays de Montfaucon : DURIEUX Pierre
Communauté de Communes du Haut-Lignon : BROUSSARD Olivier - RUEL Gilbert
Communauté de Communes des Sucs : DEFOUR André – PEROTTI Pascal
Communauté de Communes Mézenc Loire Meygal : DELABRE Philippe
Communauté de Communes Marches du Velay Rochebaron : MONTAGNON Jean-Philippe
Communauté de communes Cayres Pradelles : CATHONNET Philippe
Communauté de communes Montagne d'Ardèche : BRUN Claude - VALETTE Charles
Communauté de Communes des Monts du Pilat : /
Communauté de communes Ambert Livarfois Forez : SAVINEL Jean
Loire Forez Agglomération : /
Communauté de communes Val'Éyrieux : /

Avaient donné pouvoir :

Communauté de Communes du Pays de Montfaucon : SOUVIGNET Bernard (pouvoir donné à Jean-Paul BRINGER)

Communauté de Communes des Monts du Pilat : BONNEFOY Régis (pouvoir donné à BOMPUIS Yves)

Communauté de communes Marches du Velay Rochebaron : FAVIER Christiane (pouvoir donné à MONTAGNON Jean Philippe)

Secrétaire de séance : Christelle VALANTIN

Monsieur le Président propose aux membres du Comité Syndical de l'EPAGE Loire Lignon, de verser la somme de 6 700 € sur le compte du Comité des Œuvres Sociales au « Crédit Coopératif », afin d'attribuer à chaque agent de l'EPAGE Loire Lignon les chèques CADHOC en vue des fêtes de fin d'année.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

Le Comité Syndical de l'EPAGE Loire Lignon, à l'unanimité :

- **AUTORISE le Président à verser une subvention de fonctionnement au Comité des Œuvres Sociales d'un montant de 6 700€.**

Fait le 29 mars 2023 à Brives Charensac,
Tous les membres présents ont signé au registre.

La Secrétaire de séance

Christelle VALANTIN



Le Président de l'EPAGE Loire Lignon,

Jean-Paul BRINGER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État